

Grande journée pédestre organisée par Acigné Jogging Dimanche 5 mai 2019

	Programme des courses scolaires :
	<p>12 h 30 : Ecole d'athlétisme (né entre 2010 et 2012) 1km parrainée par le CMB</p> <p>12 h 50 : Poussins (nés en 2008 et 2009) parrainée par Des Lunettes et Des Yeux, Benjamins (nés en 2006 et 2007) parrainée par A.Régie, Minimes (nés entre 2004 et 2005) 2km parrainée par Tiriault</p>

Gratuit et récompenses à tous les participants

Vous pouvez remettre ce bulletin à l'enseignant(e) de votre enfant avant le 30 avril ou le déposer le samedi 4 mai de 16 h à 18 h (**pas d'inscription le dimanche matin**) dans le complexe sportif de la Lande Guérin.

Une puce électronique (à fixer à la chaussure) et votre dossard vous seront remis le dimanche matin à partir de 10 h 30.

Autorisation parentale :

Je soussigné M. ou Mme
autorise mon enfant

Nom : Prénom :

Sexe : F M Année de naissance :

à participer à la course du 5 mai 2019

- L'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile. Les athlètes licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement.
- Votre enfant reste sous votre entière surveillance. De ce fait, l'organisateur ne peut être tenu responsable en cas d'éventuel accident ou incident.
- Droit à l'image : le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos réalisées lors de la course pour les besoins de ses différentes publications.

Date : *Signature obligatoire des parents :*

Grande journée pédestre organisée par Acigné Jogging Dimanche 5 mai 2019

	Programme des courses scolaires :
	<p>12 h 30 : Ecole d'athlé (né entre 2010 et 2012) 1km parrainée par le CMB</p> <p>12 h 50 : Poussins (nés en 2008 et 2009) parrainée par Des Lunettes et Des Yeux, Benjamins (nés en 2006 et 2007) parrainée par A.Régie, Minimes (nés entre 2004 et 2005) 2km parrainée par Tiriault</p>

Gratuit et récompenses à tous les participants

Vous pouvez remettre ce bulletin à l'enseignant(e) de votre enfant avant le 30 avril ou le déposer le samedi 4 mai de 16 h à 18 h (**pas d'inscription le dimanche matin**) dans le complexe sportif de la Lande Guérin.

Une puce électronique (à fixer à la chaussure) et votre dossard vous seront remis le dimanche matin à partir de 10 h 30.

Autorisation parentale :

Je soussigné M. ou Mme
autorise mon enfant

Nom : Prénom :

Sexe : F M Année de naissance :

à participer à la course du 5 mai 2019

- L'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile. Les athlètes licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement.
- Votre enfant reste sous votre entière surveillance. De ce fait, l'organisateur ne peut se voir responsable en cas d'éventuel accident ou incident.
- Droit à l'image : le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos réalisées lors de la course pour les besoins de ses différentes publications.

Date : *Signature obligatoire des parents :*